

Emile GABORY. — *Le voyage à Paris des cent trente-deux Nantais*, Paris, Perrin, in-16 de 309 pages. Illustré. Prix : 18 francs.

M. Gabory vient d'enrichir d'un nouveau volume la bibliographie de Nantes. Son dernier ouvrage rappelle un épisode important de l'histoire révolutionnaire dans l'ouest de la France.

Cet événement a fait l'objet de plusieurs études de la part de MM. Kerviler et Lallié, il y a déjà presque cinquante ans. Verger, dans ses *Archives Curieuses de la ville de Nantes*, lui a consacré de nombreux chapitres. On y trouve rééditées les brochures sensationnelles de Villenave et de Phelippes-Tronjolly, *La Loire Vengée*, volume contemporain du drame révolutionnaire, qu'on rencontre encore aujourd'hui dans nombre de bibliothèques de famille, montre combien cette affaire dramatique suscita de passions et cependant la lecture en est ardue, car il n'est que le compte rendu du procès des cent trente-deux Nantais et de ceux qui le suivirent : celui du comité révolutionnaire et celui de Carrier. D'autre part, les divers biographes de ce conventionnel, M. le commandant Fleury, M. Lallié, M. Lenôtre, ont tous retracé les péripéties de ce voyage extraordinaire.

M. Gabory a repris ce sujet sur de nouvelles bases. Aux nombreux documents renfermés çà et là dans les dossiers des Archives de la Loire-Inférieure, série L, il a ajouté la lecture de divers papiers de famille qu'on a bien voulu lui communiquer. Le volume qu'il offre au public est intéressant et se lit avec facilité.

Après avoir présenté le tableau brillant de la vie nantaise à la veille de la Révolution, de son commerce avec les Antilles et l'Afrique occidentale, des bénéfices considérables réalisés par les négriers, il montre avec quelle ardeur les commerçants de la ville accueillirent les débuts de l'ère nouvelle. Nantes, violemment opposée aux privilèges des deux premiers ordres de l'Etat, fut tour à tour monarchiste, constitutionnelle, girondine et fédéraliste. Elle subit la domination de la Montagne et du Comité révolutionnaire, elle n'en adopta jamais les idées. Elle mena le combat tour à tour contre la monarchie absolue, le clergé, la noblesse, contre la Vendée révoltée, enfin contre les Montagnards : ceux-ci lui firent cruellement expier son opposition.

Aux yeux de M. Gabory, les 132 Nantais furent victimes des luttes sociales qui agitèrent la France et la Convention. Cette assemblée n'attaqua jamais la propriété foncière, mais malmena souvent les commerçants, dans lesquels elle ne voyait que des accapareurs égoïstes, qui par leurs manœuvres étaient responsables de la disette dont souffrait le peuple. Les négociants de Nantes furent traités par ses agents, comme le furent ceux de Bordeaux, d'Arras, de Lyon et de Marseille.

Le Comité révolutionnaire, à la tête duquel brillaient Goullin, Chaux et Bachelier, fut le principal responsable de l'arrestation et de l'envoi des 132 Nantais à Paris, de même qu'il fut l'agent principal de la Terreur à Nantes. Carrier n'est pas l'auteur de sa création; il le trouva fonctionnant depuis plusieurs jours lorsqu'il alla s'installer à l'hôtel de la Villestreux. Dans la suite, il fut constamment manœuvré par Goullin, personnage profondément méprisable, mais plus intelligent que lui.

Il y a une part de vérité dans ce partage des responsabilités. Il est juste d'observer que Carrier ne créa pas le Comité révolutionnaire, mais est-il juste de dire qu'il se laissa manœuvrer par lui et imposer les mesures de terreur qui ont souillé son nom? Nous ne le croyons pas: Goullin, Carrier ont une égale responsabilité dans l'organisation des noyades et des fusillades. Il faut même reconnaître que les dirigeants, les profiteurs de ces sinistres opérations furent des amis personnels de Carrier, qui, en rapports directs avec lui, agissaient en dehors du Comité révolutionnaire.

Après avoir largement brossé le tableau du lamentable voyage des bourgeois Nantais vers Paris, de leur long séjour dans la capitale, M. Gabory trace le récit de leur procès devant le Tribunal révolutionnaire, au lendemain de la chute de Robespierre. Ils furent acquittés. Mais leur interrogatoire révéla tant de crimes inouïs, tant de forfaits inconnus de l'opinion parisienne, qu'il entraîna la mise en jugement des membres du Comité révolutionnaire.

Pour se défendre, ceux-ci n'eurent pas d'autre moyen que de rejeter sur Carrier la responsabilité des mesures qu'ils avaient prises. Le proconsul, sous la pression de l'opinion, fut abandonné par la Convention. Traduit à son tour devant le Tribunal, il succomba sous le poids des accusations réunies des deux partis Nantais: les membres du Comité révolutionnaire et les survivants des cent trente-deux prisonniers. Il

monta sur l'échafaud en compagnie de Pinard et de Moreau-Grandmaison.

Tel est dans ses grandes lignes le récit de M. Gabory. Il nous semble qu'il a fait trop d'honneur à Carrier et au Comité révolutionnaire en leur attribuant une théorie économique. Ni le conventionnel, ni Goullin, ni Chauv, ni Bachelier n'avaient étudié les théories des physiocrates. Ils étaient dominés par leurs passions, leurs rancunes, leur cupidité et entraînés par le mouvement de l'opinion du jour. Parmi les 132 Nantais, beaucoup furent victimes de haines politiques; dans ce nombre il faut ranger les royalistes, les fédéralistes, les anciens administrateurs du département. Les négociants forment un lot à part, important, certes, dans la caravane dirigée sur Paris (une cinquantaine environ), mais non la majorité. Ils furent arrêtés, non pas en vertu d'une théorie économiste, mais victimes de la jalousie, victimes du mécontentement populaire. La cupidité de leurs ennemis politiques ou de leurs débiteurs dicta leur incarcération. Les auteurs du Comité Nantais se proclamaient les disciples de Brutus, mais ne connaissaient point les scrupules des honnêtes gens. Ils s'entourèrent d'affieux pillards, la Compagnie Marat. Ils n'étaient eux-mêmes point insensibles à l'appât de l'or; celles de leurs victimes qui consentirent à payer rançon évitèrent la prison ou même furent délivrées en cours de route.

M. Gabory limite ou atténue dans cette affaire la responsabilité de Carrier: l'arrestation et la composition de la troupe des 132 Nantais fut l'œuvre presque unique du Comité révolutionnaire. Le fait est réel, mais le conventionnel le connut et l'approuva, il en partage donc la responsabilité. Bien plus, il le provoqua par ses interventions au club de Saint-Vincent. Il eût voulu que son collègue Francastel le débarrassât de ces prisonniers encombrants; à Ancenis, il déplora publiquement la pusillanimité de son collègue.

D'autre part, les appréciations de M. Gabory relatives à Carrier me semblent peu cohérentes. A diverses reprises, il le peint comme un être peu intelligent, mais, en d'autres cas, il l'appelle « Auvergnat matois » (p. 139); « vieux routier de la politique » (p. 237). Ces qualités supposent une certaine finesse et qu'il était capable de déjouer les ruses de Goullin. Il est un dernier jugement auquel les victimes du proconsul, les prêtres angevins ou nantais victimes des noyades et la Convention elle-même, n'eussent jamais souscrit: « Carrier,

» fonctionnaire ponctuel, exerçait sa besogne exécrationnelle comme
» un sacerdoce, avec amour et componction » (p. 139). D'une
part, la componction n'apparaît guère ni dans les actes, ni
dans les discours du sinistre conventionnel; d'autre part, ni
la ponctualité, ni le respect des formes n'étaient de sa part le
moins du monde observés. Quand on lit son procès, on est
frappé des difficultés avec lesquelles l'abordaient les adminis-
trateurs du département; pour avoir accès près de lui, il
fallait passer par Lamberty, Lavaux, Robin. Quant à son
respect des formes administratives, il ne le prouva point,
quand il inventa les noyades, mission dont ne l'avait point
chargé la Convention, ni quand, à deux reprises, il arracha
lui-même à la justice les accusés qui lui avaient été livrés,
pour les faire exécuter sans jugement.

Me sera-t-il permis d'exprimer deux dernières remarques?
La première, sérieuse : M. Gabory attribue à Carrier, au cours
de son séjour à Nantes, un voyage à Paris relatif aux
132 Nantais (page 191). Il est seul à mentionner ce voyage.
Pourrait-il en préciser la date? L'autre remarque est pure-
ment plaisante : il nous parle de « la lance flamboyante de
l'archange Gabriel ». Voilà un insigne que l'ange Gabriel
n'a jamais enlevé à son confrère Michel.

A. BOURDEAUT.

A. D. POIRIER. — *L'Institut des Ursulines de Jésus*. Paris,
Letouzé, 1932, in-8° de 152 pages.

Ce petit livre est précédé d'une préface de M. René Bazin ;
c'est dire l'estime que l'éminent académicien avait pour
l'œuvre et l'écrivain. Nul mieux que M. l'abbé Poirier ne
pouvait étudier les débuts difficiles de cette maison aujour-
d'hui si prospère. Qui dit fondation dit dur labeur.

Au lendemain des convulsions de la guerre civile, en 1802,
au cœur même de la Vendée bouleversée, un homme de bien
et de volonté, le père Louis-Marie Baudouin, posa la première
pierre, aidé par une dévouée collaboratrice, la mère Saint-
Benoît. Il fit rapidement de cette fondation une institution
florissante.

Bientôt, d'autres religieuses, *les Filles du Verbe incarné*,